



Réaction d'Orange

Faisant suite à la publication dans Sud Ouest du 19 décembre d'une information selon laquelle un de ses clients s'est vu attribuer un mot de passe à caractère raciste, Orange tient à apporter les précisions suivantes :

Dès que les faits lui ont été rapportés, Brigitte Audy, Directrice Régionale Aquitaine d'Orange a réagi en déclarant: « C'est quelque chose d'extrêmement choquant, d'inadmissible. Tout le monde est scandalisé, jusqu'au plus haut niveau de l'entreprise car c'est un fait totalement opposé à toutes les valeurs et à tous les engagements d'Orange. Les mots de passe sont normalement générés de façon aléatoire par la machine. Il ne peut y avoir personnalisation qu'en cas de demande du client. Dans le cas présent, une intervention malveillante n'est évidemment pas à exclure ».

Le 18 décembre, le directeur de la relation clients d'Orange a contacté le client concerné par téléphone pour lui présenter ses plus sincères excuses. Les excuses d'Orange seront réitérées de vive voix au client et à sa famille par le directeur de la relation clients, dès demain samedi, ainsi que par lettre remise en mains propres.

Parallèlement, Orange a lancé une enquête interne pour établir les responsabilités sur la base des courriers et appels qui sont systématiquement tracés. Le Parquet de Bordeaux est saisi du dossier. Le Groupe a déposé plainte contre X auprès du Tribunal de Paris et collabore pleinement avec la justice.

« Dès que l'auteur de cet acte sera identifié, nous entamerons la procédure appropriée. Il n'est pas question de laisser passer ce genre de choses et nous assumerons nos responsabilités », a rajouté Brigitte Audy.

Un point sera fait ultérieurement, lorsque les responsabilités auront été établies.

A propos d'Orange

Orange est la marque phare de France Télécom, un des principaux opérateurs de télécommunications dans le monde. France Télécom sert plus de 167 millions de clients sur les cinq continents au 30 septembre 2007, dont les deux tiers sous la marque Orange. Le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 51,7 milliards d'euros en 2006 et de 39,4 milliards d'euros sur les 9 premiers mois de 2007. Au 30 septembre 2007, le groupe comptait 106,9 millions de clients du mobile et 11,4 millions de clients ADSL.

Lancé en juin 2005, le programme NEXT (Nouvelle Expérience des Télécommunications) permet au Groupe de poursuivre sa transformation d'opérateur intégré afin de faire de France Télécom l'opérateur de référence des nouveaux services de télécommunications en Europe. En 2006, Orange est ainsi devenue la marque unique du Groupe pour l'Internet, la télévision et le mobile dans la majorité des pays où le Groupe est présent. Dans le même temps, Orange Business Services est devenue la marque des services offerts aux entreprises dans le monde. France Télécom est le troisième opérateur mobile et le premier fournisseur d'accès Internet ADSL en Europe et parmi les leaders mondiaux des services de télécommunications aux entreprises multinationales.

France Télécom (NYSE:FTE) est cotée sur le marché Eurolist d'Euronext Paris et sur le New York Stock Exchange.

Pour plus d'informations : www.orange.com, www.francetelecom.com, www.orange-business.com

La marque Orange et autres noms de services et de produits Orange cités dans ce communiqué sont des appellations commerciales appartenant à Orange Personal Communications Services Limited.

Contacts presse : 01 44 44 93 93
Béatrice Mandine / Caroline Philips

